



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT

### AVIS PUBLIC

#### DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2023

#### À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT

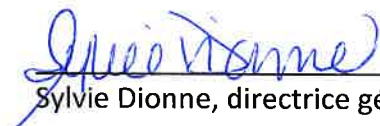
**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant;

**QUE** le rôle général de perception des taxes pour l'année 2023 a été complété et déposé au bureau de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant, situé au 12 avenue des Érables, Saint-Gabriel-Lalemant;

**QUE** toutes personnes dont les noms apparaissent comme étant sujettes au paiement desdites taxes, arrérages ou autres deniers peuvent en prendre connaissance lors des heures normales de bureau;

**QU'**il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-LALEMANT, CE 31<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER 2023.

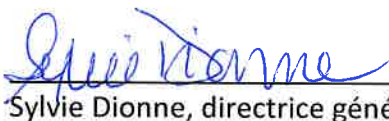
  
Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 31<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2023, entre 9 h et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 31<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2023.

  
Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

